

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 137 (1992)
Heft: 11

Artikel: L'armée française en l'an 2000
Autor: Faivre, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345242>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'armée française en l'an 2000

Par le général Maurice Faivre¹

L'armée française aborde actuellement son septième plan de réorganisation depuis 1945. Cette frénésie de réforme, que d'aucuns comparent à «la révolution permanente» des adeptes de Trotski, trouve sa justification moins dans la volonté de changement des responsables politiques² que dans l'évolution des situations auxquelles s'est trouvé confronté l'Etat français. La coalition antihitlérienne avait imposé le modèle américain des grosses divisions blindées, des matériels made in USA et des réserves abondantes, modèle que les plans Marshall et PAM, et les ambitions hégémoniques de Staline prolongèrent jusqu'au milieu des années 1950. Entre-temps, il avait fallu constituer une armée de métier et d'encadrement de supplétifs pour conduire et perdre en Indochine une guerre révolutionnaire. Ce sont ensuite de gros bataillons de conscrits, de parachutistes et de harkis, engagés en commandos de chasse, qui neutralisent l'armée de libération algérienne. Simultanément, les efforts des chercheurs et des industriels permettaient de maîtriser l'atome et de produire des matériels de qualité. La menace persistante de

l'URSS est désormais contrée par la conjugaison de forces dissuasives, classiques et surtout nucléaires; ces dernières introduisent dans l'esprit de l'adversaire un facteur d'incertitude qui renforce la dissuasion américaine et la défense alliée. Dans le reste du monde, il faut aussi des forces de présence et d'intervention légères pour faire face aux situations d'instabilité qui ont suivi la décolonisation. La succession des missions et des organisations, évoquée dans cette rétrospective, suggère l'idée qu'il existe plusieurs armées françaises, entre lesquelles s'impose un impératif de cohésion.

La mutation stratégique actuelle

Nous voici arrivés à un nouveau tournant stratégique. Le démantèlement du Pacte de Varsovie a fait disparaître la menace principale d'une invasion massive par surprise, et entraîné dans tous les pays occidentaux une réduction des budgets, des effectifs et des armements. Cependant l'éclatement de l'Union soviétique est porteur de nouveaux risques: la dispersion

non contrôlée des armes nucléaires, la résurgence possible de certaines volontés agressives, les conflits interétatiques au sujet des accès à la mer Noire et à la Baltique (Crimée et enclave de Kaliningrad), les conflits ethniques en extension, des Balkans au Caucase et à l'Asie centrale. Hors d'Europe, de nouvelles puissances cherchent à acquérir des capacités balistiques, nucléaires et chimiques, tandis que les désordres se multiplient dans le tiers-monde, entraînant avec eux leur cortège d'immigrants, de trafiquants de drogue et de terroristes. A ces désordres, les politiques modératrices des Américains, des Européens, des Japonais et des Russes s'efforcent de faire face, en dépit de leurs divergences, et renforcent l'autorité des organisations internationales: ONU, CSCE, OTAN, CEE, UEO.

Hésitations et diversification des missions

Cette diversité des risques et des engagements politiques a pour la France deux conséquences: la diversification des missions

¹Le général Maurice Faivre, né à Morteau, a fait successivement carrière dans les blindés, les parachutistes et le renseignement militaire. Docteur en sciences politiques, il est l'auteur des Nations armées (Paris, Economica, 1986); il tient une chronique régulière dans Défense nationale.

²Certaines mutations ont cependant été imposées à des états-majors réticents.



Le 1^{er} C 160 Transall blanc aux couleurs des Nations-Unies. Subordonné à l'état-major de la mission MIPRENUC stationnée à Phnom Penh, ses multiples missions sont en permanence assistées par le CO/COTAM. (Photo Air Actu N° 453 - Juin 1992)

des armées, la difficulté de définir avec précision ce que doit être la défense de l'an 2000. Alors que l'équilibre nucléaire et l'opposition idéologique produisaient en Europe une stabilité somme toute confortable, déterminaient le niveau des armements et les structures militaires à maintenir, les inconnues des évolutions à venir ont amené le gouvernement à retarder d'un an la discussion de la loi de programmation, et à limiter sa durée à trois années (1992-1994) dont la première sera achevée quand la loi sera votée. Cette loi est qualifiée de loi d'adaptation; elle prévoit qu'un débat approfondi doit s'ouvrir dans le pays sur les choix politiques fondamentaux à partir desquels sera défini l'outil de défense du siècle prochain. Ce débat permettra d'élaborer une loi pour les années 1995 à 2000. Cette prudence

est raisonnable si l'on tient compte de l'échéance électorale de 1994 et du fait que les structures opérationnelles du plan Armées 2000, élaboré en 1989, sont devenues caduques; il reste de ce plan une organisation territoriale allégée (9 états-majors au lieu de 28), des chaînes de commandement opérationnel indépendantes du territorial (contrairement à la réforme allemande) et un effort en faveur de l'interarmées, qui sera concrétisé en 1993 par l'intégration des trois écoles de guerre au sein d'un collège interarmées de défense.

A la diversification des risques répond une diversification des missions, que l'amiral Lanxade, chef d'état-major des armées, présente sous quatre chapitres: maintien d'une dissuasion suffisante face à l'Est et au Sud, défense

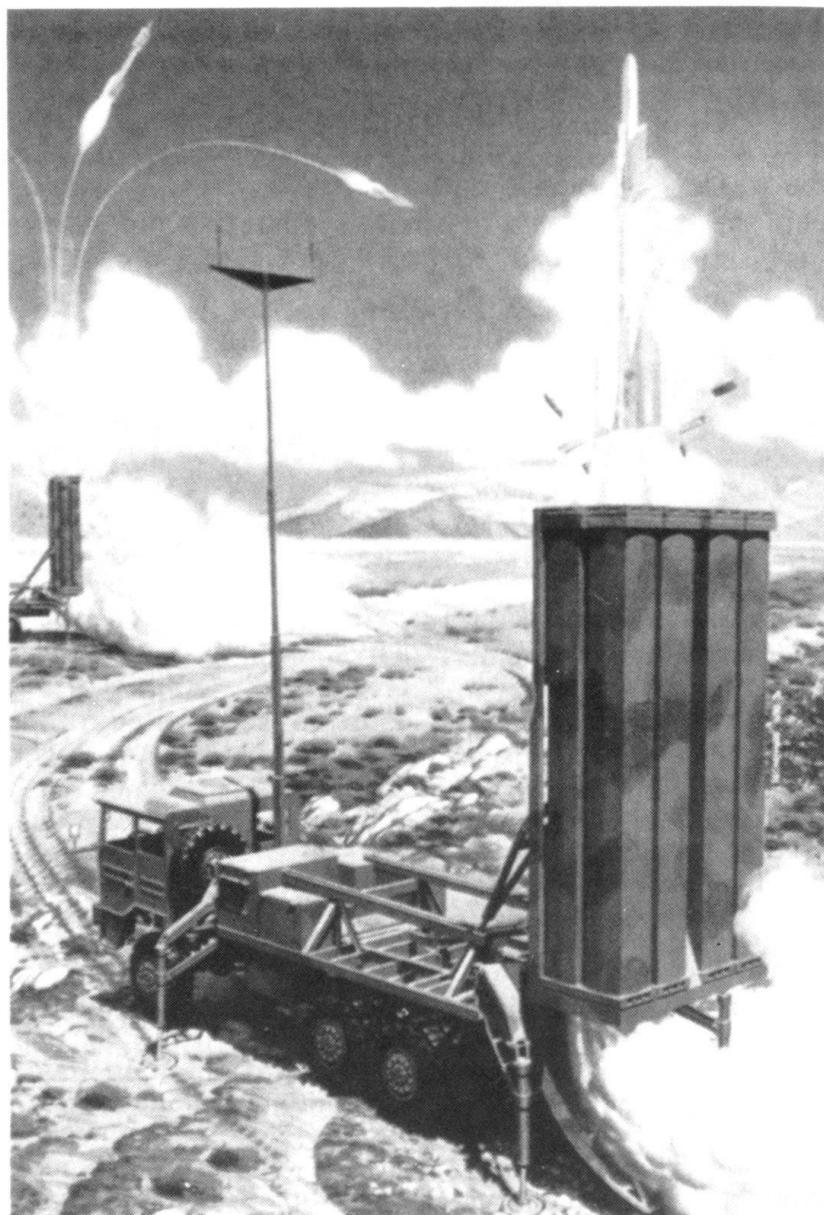
commune de l'Europe, sécurité du territoire, apaisement des conflits dans le cadre de l'ONU, comprenant des actions humanitaires.

Les priorités: dissuasion, Europe, espace, projection

S'agissant de la dissuasion nucléaire, «il y a aujourd'hui difficulté à discerner clairement le type de menaces auxquelles nous devrions faire face: remontée de la menace antérieure, apparition de menaces nouvelles à l'égard desquelles une stratégie anticités ne serait pas adaptée». La réflexion doit donc porter sur l'adoption d'une stratégie anti-forces, impliquant des armes plus précises et miniaturisées, sur la définition d'une dissuasion européenne pour laquelle diverses formules sont envisageables: dissuasion élargie, concertée, partagée, transférée, régulatrices des crises. Tout ceci est théorique et, en attendant, une réduction sensible des moyens nucléaires a été décidée: 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) au lieu de 6, dont 2 en patrouille, limitation à deux composantes stratégiques, à un régiment Hadès et à 3 escadrons de Mirage 2000 ASMP, assouplissement des degrés d'alerte, report de la fabrication du missile M5 pour le SNLE de nouvelle génération, gel des essais nucléaires en 1992.

Un autre débat concerne l'avenir de la défense commune européenne, envisagée «à terme» par le traité de Maastricht, admise par les Américains à condition qu'elle n'affaiblisse pas l'OTAN. La volonté opérationnelle de l'Union de l'Europe Occidentale (UEO) est concrétisée par la constitution à Strasbourg du Corps d'armée européen, comprenant une division française, le volume d'une division allemande et des participations attendues de la Belgique et de l'Espagne, auquel fait concurrence le projet britannique de Corps de réaction rapide. Les malentendus transatlantiques ne sont donc pas effacés; ils concernent le maintien de structures de commandement intégré, l'intervention éventuelle de l'OTAN en dehors de sa zone d'action, la prépondérance anglo-saxonne au sein de l'Alliance. Mais il est bien évident que la France ne peut pas influencer cette évolution, tant qu'elle reste en dehors des instances de planification et de décision de l'alliance.

La guerre du Golfe a mis en évidence la nécessité d'améliorer les moyens de renseignement et de projection de forces à distance. Une Direction du renseignement militaire, interarmées, vient d'être créée, qui bénéficiera des informations recueillies par les satellites d'observation optique (*Hélios* en 1994), radar (*Osiris* à la fin du siècle) et d'écoute électronique (*Zénon* après 2000), ainsi que par la recherche



Tir de missile surface/air moyenne portée/terrestre.

humaine et technique (DGSE, avion *Sarigue*, navire *Berry*, drones et hélicoptère *Horizon*, etc.). Quant à l'intervention outre-mer, elle exige un allongement des moyens de transport aériens, en particulier la mise au point par les Européens du *FLA* (*Future Large Aircraft*), le développement des transmissions spatiales (*Syracuse 2*) et du traite-

ment de l'information. L'espace et l'informatique prennent la relève du nucléaire.

Structures interarmées et multinationales

Des structures souples sont nécessaires pour répondre à la diversité des

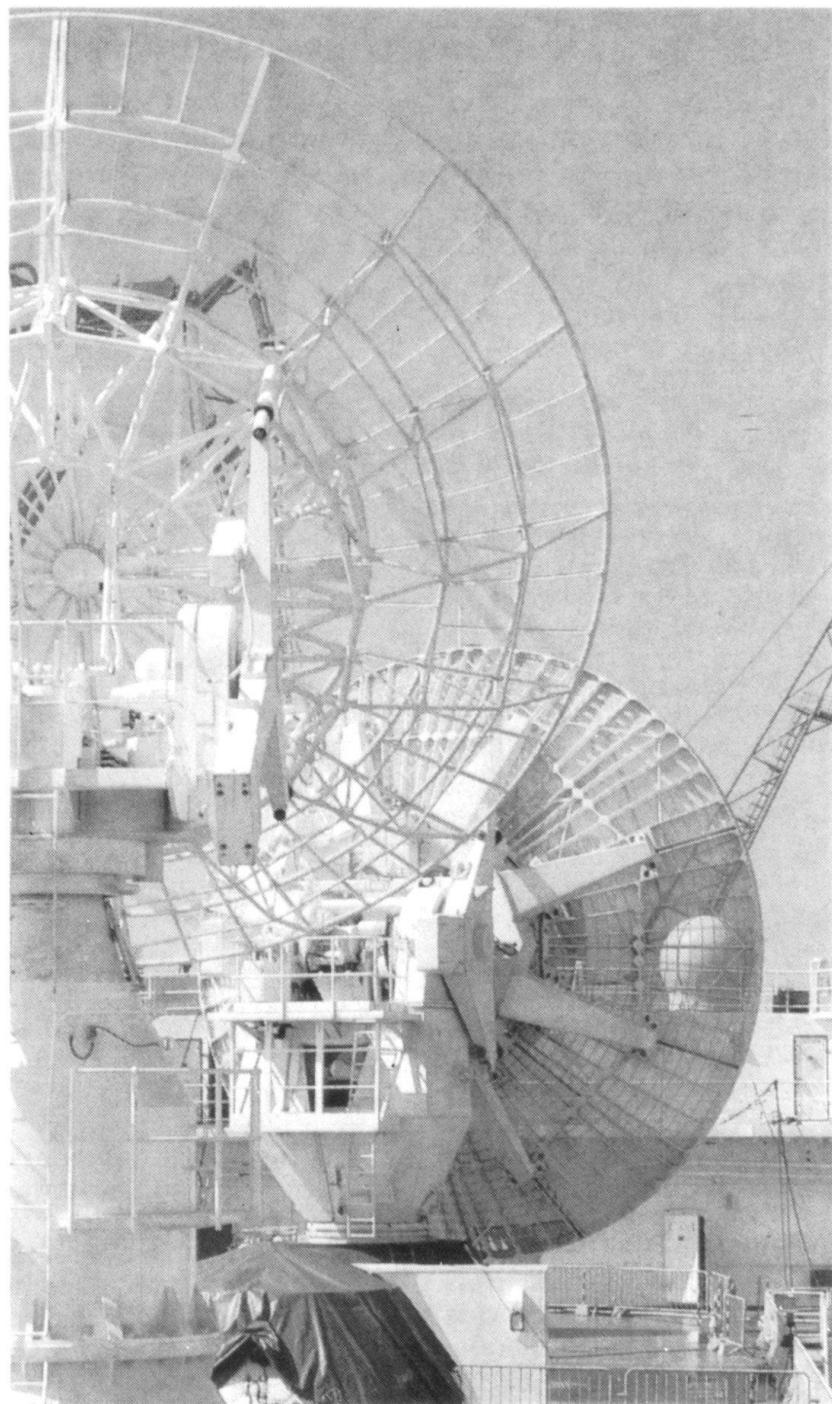
missions et aux inconnues du futur. Deux états-majors interarmées (EMIA) sont envisagés pour planifier, éventuellement conduire des interventions, l'un pour l'Europe, l'autre pour l'outre-mer, avec des forces constituées de façon modulaire en puisant dans des groupements organiques de moyens (1^{re} Armée, FAR, FATAc, commandements maritimes). Un état-major léger doit planifier l'emploi des forces spéciales des trois armées et de la gendarmerie. Il s'ensuit que certains états-majors devraient disparaître (1^{re} Armée - 2^e Corps d'armée).

Le projet de l'armée de terre pour 1997 est celui d'une armée réduite à 225 000 hommes et 8 divisions. Chacune des 3 divisions blindées restantes disposera de 160 chars *Leclerc*, engerbés dans des régiments sécables à 80 chars. Les taux de professionnalisation et d'encadrement seront améliorés, et l'armée de terre n'aura plus que 50% d'appelés (115 000 dont 20 000 volontaires «service long»), à côté de 72 000 cadres et de 38 000 engagés volontaires. Les appelés en excédent seront affectés à des services civils en extension: police, sécurité civile, coopération, assistance technique, service à la ville, etc.

Simultanément est entrepris un plan de valorisation des réserves, qui seront réduites à 500 000 réservistes sur une ressource potentielle de 4 millions. Les besoins seront couverts de façon

sélective par les disponibles qui viennent de terminer leur service, les volontaires qui fourniront l'encadrement nécessaire et les spécialistes (méde-

cins, interprètes) que les armées utiliseront dès le temps de crise. Le rôle des réserves dans la défense du territoire fait l'objet des études en cours.



Les systèmes d'information et de commandement forment une véritable chaîne. (Photo Gaël Kerbaol)



LRM: une puissance de feu redoutable. (Photo Info-DGA N° 46 - Juin 1992)

L'armée de l'air a regroupé ses avions nucléaires au sein des Forces aériennes stratégiques (FAS), ses avions tactiques au sein de la Force aérienne tactique (FATAC). Le commandement de la défense aérienne est chargé de la veille aérospatiale; il dispose à cet effet des avions AWACS

et du dispositif de radars *Strida*, relié au système allié ACCS; il conduirait la défense aérienne avec des appareils fournis par la FATAC et avec les missiles de défense sol-air. Le nombre des avions de combat sera réduit de 450 à 375 en 1997; la constitution d'escadrons de 20 appareils

au lieu de 15 permettra de supprimer quelques bases et de diminuer les effectifs.

Dans un souci d'économie, la Marine regroupe ses moyens dans deux zones portuaires spécialisées: Brest pour la dissuasion océanique et la lutte anti-sous-marin, Toulon pour l'action extérieure. L'Escadre de la Méditerranée se dénomme désormais Force d'action navale, et l'Escadre de l'Atlantique disparaît en donnant naissance au Groupe d'action sous-marin et à la Force de guerre des mines. À terme, Cherbourg et Lorient n'auront plus de mission opérationnelle.

Ces nouvelles structures trouvent un début d'application en Yougoslavie et au Cambodge. Avec 5000 hommes et 14 aéronefs, la France est au premier rang des nations participant aux missions de paix de l'ONU. Elle contribue également à la stabilité des départements d'outre-mer et des pays auxquels nous lient des accords de défense: pour cette tâche, nos forces stationnées outre-mer comprennent 30 000 hommes, 109 aéronefs et 47 bâtiments. Parallèlement, le budget des actions humanitaires est passé de 128 millions à 476 millions de francs entre 1990 et 1991.

Programmation des équipements

Bien que de 1992 à 1994, le budget de la Défense doive passer de 3,26% à



Le Rafale.

3,1% du produit intérieur brut marchand³, le ministre Pierre Joxe a obtenu que les crédits d'équipement restent stables à 103 milliards par an, en francs constants de 1992. Cette enveloppe doit permettre:

– d'assurer la poursuite des programmes majeurs, malgré quelques étalements de calendrier: SNLE de nouvelle génération, missiles nucléaires M45, satellites Hélios et Syracuse, porte-avion nucléaire, fré-

gate Lafayette, char Leclerc, hélicoptère de combat Tigre, avion Rafale, missile air-air MICA, air-sol Apache et sol-air moyenne portée;

– de lancer quelques programmes nouveaux: missile nucléaire M5, avion électronique Sarigue, satellites Osiris et Zenon, hélicoptère radar Horizon et lourd NH 90;

– de maintenir l'effort de recherche scientifique et technique.

Il résulte de ces choix que les autres programmes sont arrêtés (*Hadès*, bâtiment antimines océanique, véhicule de l'avant blindé) ou écourtés (avions Atlantique et Mirage 2000, sous-marin nucléaire d'attaque, missiles aériens et antichars, véhicules logistiques, blindés légers, poste radio de 4^e généra-

Glossaire

ACCS	Air Command and Control System	EMIA	Etat-major interarmées
AA, AC, AS, SA	Missiles air-air, antichar, air-sol, sol-air	FAR	Force d'action rapide
ASMP, ASLP	Air-sol moyenne portée; longue portée	FATAC	Force aérienne tactique
ABM	Antiballistic Missile	FLA	Future Large Aircraft
AWACS	Airborn Warning and Control System	HADES ¹	Missile nucléaire terrestre
BFA	Brigade franco-allemande	LRM	Lance-roquettes multiples
CAE	Corps d'armée européen	PA	Porte-avions
DAM	Divison aéromobile	PAM	Pacte d'assistance mutuelle
DE	Division école	SGEA	Système de guerre électronique de l'avant
DFR	Division de franchissement du Rhin	SNA	Sous-marin nucléaire d'attaque
DIMA	Division d'infanterie de marine	SNLE	Sous-marin nucléaire lanceur d'engins
DLB	Division légère blindée	SSBS	Sol-sol balistique stratégique (Albion)
DMR	Division mécanique rapide	STRIDA	Syst. de trait. et de représ. des inform. déf. aér.
DP	Division parachutiste.	UEO	Union de l'Europe occidentale (9 pays)

¹ Portée 400 à 500 kilomètres.

³ Le produit intérieur brut marchand est la somme de toutes les valeurs ajoutées par les entreprises sous forme de biens et de services susceptibles d'être vendus.

Réduction et modernisation des moyens

	1989	1997	Matériels nouveaux après 2000
Forces nucléaires stratégiques	18 Mirage IV ASMP et 11 C135 5 SNLE M20 et 1 M4 (176 ogives) 18 SSBS S3 (Albion)	?	4 SNLE M5 (384 ogives) 2 ^e composante = SSBS M5 ou ASLP
Forces nucléaires préstratégiques	30 Pluton 75 Mirage nucléaires 38 Super Etandard nucl.	20 Hadès (stockés) 45 Mirage nucléaires 30 Super Etandard nucl.	
Renseignement	Syracuse 1 (transmission)	2 Syracuse 2 2 Hélios 1	2 Syracuse 2 4 Hélios infra-rouge
Espace	avions Sarigue et Nord navire Berry SGEA	mêmes moyens + 2 hélicop. Horizon, 35 Brevel	2 Osiris radar 2 Zénon écoute, 1 Sarigue 2
Force aérienne tactique Défense aérienne Transport aérien	270 avions dont 75 nucl. 180 avions 70 Transall, 5 DC8, C 130	375 avions dont 45 nucl. Syst. de cdt et conduite 4 Awacs et 180 sol-air + 6 Casa 235, 2 A310	234 Rafale Missiles Mica, S530 et Apache, sol-air Aster (ABM) 45 FLA
Marine	150 bâtiments, dont 2 porte-avions 4 SNA 156 avions, dont 38 nucléaires	102 bâtiments, dont 2 porte-avions anciens 6 SNA, 15 frégates, 3CTD 120 avions de combat dont dont 25 nucléaires (?)	2 porte-avions nucléaire 86 Rafale 60 NH 90 (hélicop. lourds)
Forces terrestres	3 CA, 1 FAR, 15 divisions 1340 chars, 4200 blindés 340 hélicoptères d'attaque 130 hélicoptères de transp. 600 obusiers 155 } 600 obusiers 155 }	1 CA, 1 FAR, 1 CAE, 8 divisions 800 chars dont 200 Leclerc mêmes moyens + 55 LRM	Système d'inform. du cdt 650 Leclerc 140 hél. Tigre, 75 Gervaut 160 hélicoptères NH 90 AC PARS3 et Trigat, 55 LRM3
Effectifs sans la gendarmerie (88 000 h.) Budget	460 000 hommes (dont Terre 290 000 h.) 3,69% du PIBm	370 000 hommes (dont Terre 225 000 h.) 3,1% du PIBm	

tion). Certains programmes en coopération sont en discussion (drone *Brevel*, missile antinavire supersonique).

Cette programmation se traduira par une diminution des commandes à l'industrie d'armement, qui se trouve confrontée au rétrécissement des débouchés à l'exportation, à la concurrence internationale et au

renchérissement des coûts. La nécessaire reconversion imposera une réduction des effectifs ouvriers (100 000 sur 380 000), le développement de programmes duals, le regroupement des entreprises et la constitution d'une Agence européenne des armements.

La restructuration des forces et des industries entraîne la fermeture d'un

grand nombre de cantonnements et d'infrastructures, dont la vente procurera des recettes estimées à 3 milliards de francs.

Dépasser les incertitudes du présent

L'amiral qui est à la tête de la hiérarchie militaire doit naviguer à vue entre

plusieurs écueils. La stabilité de sa navigation n'est assurée, ni sur le plan intérieur, ni sur le plan international. Les difficultés de la croissance et de l'emploi restreignent la détermination des gouvernements et par conséquent les disponibilités financières. Sans doute le maintien des crédits d'équipement permet-il de poursuivre un effort de modernisation apparemment supérieur à celui de nos voisins, mais l'ampleur des ambitions affichées ne permet pas de tout faire. En dépit des pôles d'excellence que constituent le nucléaire, l'aéronautique et l'espace, les sous-marins et les missiles, des impasses et des retards ont dû être consentis dans d'autres

secteurs. Une politique européenne de la défense et des armements est une nécessité.

L'évolution mondiale reste incertaine, qu'il s'agisse de l'avenir de la CEI, de la situation dans les Balkans, au Moyen-Orient et dans le reste du monde, ou de la coordination des politiques occidentales: débats atlantiques, négociation du GATT, Union européenne. Il n'est pas certain que les méthodes onusiennes de maintien de la paix soient adaptées au rétablissement de l'ordre en Yougoslavie et au Cambodge. La dérive humanitaire de nos actions ne contribue pas nécessairement à l'arrêt des combats.

La politique de défense française s'efforce de faire face aux incertitudes de la situation présente en maintenant la diversité de ses missions, sa capacité d'intervention extérieure inter-armées et de veille technologique, en faisant effort sur la prévention des crises par le renseignement spatial et technique, en engageant une réflexion sur le rôle du nucléaire et de la défense anti-missiles, en promouvant une défense européenne commune. L'aptitude au changement qu'ont démontrée les armées françaises depuis 1945 laisse espérer qu'elles s'adapteront à la mutation stratégique du XXI^e siècle.

M. F.